



Campagne contre l'initiative du chaos de l'UDC : argumentaire

1. Pourquoi le SEV s'oppose-t-il à l'initiative du chaos de l'UDC ?

L'initiative compromet le bon fonctionnement des TP : en portant atteinte aux conditions de travail en vigueur au sein du secteur, elle fait courir un risque de dumping salarial et social. Elle met aus-si en péril la sécurité et la stabilité des TP. Le SEV s'engage en faveur de la sécurité des salaires et des rentes, et refuse le chaos !

2. Pourquoi parle-t-on d'initiative du chaos de l'UDC ?

En quoi la désignation choisie par l'UDC « Initiative pour la durabilité » est-elle trompeuse ? Le SEV parle délibérément d'initiative du chaos, car cette initiative, loin d'aller dans le sens de la durabilité, risque de précipiter la Suisse dans le chaos. Si l'initiative devait être adoptée, elle causerait de graves problèmes économiques. Le Brexit a mis en évidence l'impact de la suppression des accords bilatéraux, en particulier de la libre circulation des personnes. La Suisse doit s'attendre à des conséquences du même ordre : insécurité, pénurie de main-d'œuvre, restriction des échanges économiques due aux contrôles aux frontières, difficultés d'approvisionnement et déclin économique. Dans les TP en particulier, le protectionnisme économique serait lourd de conséquences.

3. Arguments

L'initiative du chaos de l'UDC diminue les recettes fiscales et met en péril le financement des TP !

La résiliation des accords bilatéraux ébranle le développement économique de la Suisse. Environ 50% des exportations suisses sont destinées à l'UE. L'initiative menace la prospérité de la Suisse sous l'effet de la baisse conjuguée de la production, des investissements et de la consommation, ces différents facteurs se traduisant par une diminution des recettes fiscales au niveau fédéral, cantonal et communal. La baisse des budgets publics accroît la pression pour réaliser des économies, notamment dans les TP.

L'initiative met en péril les investissements dans l'infrastructure, la sécurité et l'offre des TP. Le transport régional de voyageurs et le trafic local ne peuvent plus être financés par les pouvoirs publics comme auparavant. Pour combler le besoin de financement, on s'expose à une hausse des prix, à une réduction de l'offre ou à une dégradation des conditions de travail. Avec cette initiative, les TP seront plus chers, moins performants et moins sûrs.

L'initiative du chaos de l'UDC accroît la pression sur le personnel !

L'initiative aggrave considérablement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Aujourd'hui déjà, les entreprises de transports (ET) manquent de personnel en maints endroits, notamment en raison des vacances de postes et des absences pour maladie. Les collaboratrices et collaborateurs sont donc contraints de compenser le manque de personnel. Dans les TP, la moindre suppression de course a des conséquences tangibles pour les voyageurs et la société.

Pour assurer la stabilité de l'horaire des transports publics, la loi sur le travail (LTr) concède aux ET d'importantes marges de manœuvre dans la planification des affectations. Celles-ci disposent donc de la flexibilité nécessaire pour garantir, ne serait-ce qu'à court terme, le respect de l'horaire des TP, même en cas de pénurie de personnel. Or, dans le secteur des TP, les tours de service de 12 heures ou plus étant autorisés, des horaires de travail pouvant atteindre 10 heures sont monnaie courante. Ce fonctionnement met à rude épreuve la condition physi-

que et psychique du personnel au point de nuire à sa santé sur le long terme. Quoique les ET en soient parfaitement conscientes, elles n'ont pas d'autres solutions pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre.

Les restrictions à l'immigration ne feraient qu'exacerber le problème. En effet, l'initiative accentuant considérablement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, elle accroît la pression pour assouplir les dispositions régissant la durée du travail. Le personnel risque fort d'être contraint de travailler plus souvent et plus longtemps, avec un impact négatif sur sa propre santé.

L'initiative du chaos de l'UDC menace la sécurité dans les TP !

Le fait que le personnel soit contraint d'assurer durablement des tours de service supplémentaires impacte la sécurité de l'exploitation. En effet, une surcharge de travail altère la concentration et la rigueur.

L'initiative accentuant considérablement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, elle accroît la pression pour exploiter au maximum les marges de manœuvre légales. Conséquence : la durée des tours de service augmente et celle des tours de repos diminue. L'épuisement et le manque de concentration compromettent la sécurité du personnel et celle des voyageurs.

L'initiative du chaos de l'UDC menace la dimension humaine des TP !

La pénurie de main-d'œuvre dans les TP est une réalité. Les entreprises de transport (ET) doivent renforcer leur personnel pour, d'une part, répondre au développement constant de l'offre des TP et, d'autre part, faire face à la vague de départs en retraite qui s'annonce dans les années à venir. Les ET sont ainsi confrontées à des défis majeurs : chaque départ entraîne non seulement une perte de personnel, mais aussi une perte de savoir-faire. Le recrutement de personnes qualifiées étant difficile, les ET s'efforcent de remplacer l'individu par la technologie. Si cette stratégie permet d'automatiser certaines tâches et d'abaisser les exigences en matière de qualifications, l'expérience montre qu'elle se traduit par une dégradation des conditions de travail, une diminution du niveau de sécurité et une dévalorisation du travail.

À cet égard, le Brexit démontre de manière édifiante à quel point les restrictions à l'immigration d'origine européenne ont aggravé la pénurie de main-d'œuvre qualifiée au lieu d'augmenter l'emploi pour les Britanniques. Il est primordial d'analyser sérieusement les conséquences du Brexit pour évaluer les effets de l'initiative du chaos de l'UDC en Suisse. L'initiative accroît la pression exercée sur les ET pour qu'elles remplacent le travail qualifié par la technologie et qu'elles abaissent les exigences en matière de qualifications. Elle affecte donc à la fois le personnel, la sécurité et la qualité des TP.

L'initiative du chaos-Initiative est dirigée contre les employé-e-s et les syndicats !

L'initiative du chaos de l'UDC compromet la protection du salaire en Suisse. En effet, la suppression prévisible de la libre circulation des personnes risque de signer la fin des mesures d'accompagnement. Dans un tel contexte, l'efficacité et la portée des CCT se trouvent fragilisées, car les employeurs sont d'autant moins enclins à réglementer les conditions de travail à l'échelle de la branche qu'il n'y a aucune concurrence de la part des entreprises étrangères. L'initiative sape donc la position de négociation des syndicats. C'est d'ailleurs un objectif politique central de l'UDC que de remettre en question les acquis syndicaux.

L'initiative du chaos de l'UDC prétend protéger les employé-e-s contre la concurrence étrangère. En réalité, elle produit exactement l'effet inverse, en ce qu'elle incite à engager pour une durée limitée du personnel étranger ou frontalier qui ne bénéficie pas des conditions de travail et de salaire ancrées dans les CCT. L'initiative crée donc une inéga-

lité juridique entre les collègues suisses et étrangers. Elle produit un effet particulièrement délétère sur la solidarité syndicale entre salarié-e-s. Les membres du personnel sont mis en concurrence et les conditions de travail et de salaire se dégradent.

Si l'initiative est adoptée, il faut par ailleurs s'attendre à une hausse supplémentaire des primes d'assurance-maladie et à une nouvelle baisse des rentes à mesure que le cercle des actifs décroît. Un nombre réduit de cotisants sera ainsi amené à payer des coûts plus élevés. Les contraintes financières empêcheront les syndicats d'obtenir des améliorations collectives dans ce domaine.

L'initiative ne favorise ni le développement durable, ni la hausse des salaires, ni la baisse des primes d'assurance-maladie et des loyers. Bien au contraire, elle engendre une société inégale, antisociale et repliée sur elle-même.

L'initiative est le berceau de l'inégalité, de l'insécurité juridique et des pratiques arbitraires !

L'initiative engendre une insécurité juridique : quels seraient les collègues concernés ? Certains seraient-ils contraints de quitter la Suisse après y avoir vécu et travaillé pendant de nombreuses années ?

Le risque d'inégalité juridique ne menacerait pas seulement la libre circulation des personnes, mais l'ensemble de la voie bilatérale si l'initiative devait être adoptée. En l'espèce, la dénonciation de l'accord sur les transports terrestres (ATT), qui régit le trafic transfrontalier tant sur route que sur rails, serait particulièrement lourde de conséquences pour les transports publics et compliquerait le trafic ferroviaire transfrontalier régional et grandes lignes de voyageurs mais aussi de marchandises. En effet, sans une reconnaissance mutuelle des normes, homologations et autorisations techniques, les ressources en personnel et en matériel roulant ne pourraient pas être affectées à l'échelle internationale.

Les bus, trams et trains ne sauraient être vecteurs de lien entre les individus et les sociétés s'ils s'arrêtent à la frontière. La Suisse est aujourd'hui un carrefour essentiel au cœur de l'Europe. En cas de dénonciation de l'ATT, elle perdrait la liaison directe avec l'Europe et se trouverait encore plus isolée.

L'initiative du chaos de l'UDC précipite la Suisse dans l'insécurité alors que le contexte géopolitique et économiques est déjà instable.

Le soutien de partenaires stables et fiables, en particulier nos voisins européens, est d'autant plus déterminant que le monde bascule toujours plus dans l'instabilité. La Suisse est étroitement liée à ses voisins, tant sur le plan économique que culturel. Au regard de la situation mondiale actuelle, il est primordial, dans le propre intérêt de la Suisse, de renforcer cette communauté de valeurs démocratiques.

Les accords bilatéraux avec l'UE garantissant des règles fiables et des relations stables, ils offrent à la Suisse une sécurité économique et politique, ce qui constitue un atout incontestable, y compris en matière de politique de sécurité. En périodes de crise, durant lesquelles certains États recourent sans scrupules à la force militaire et économique, les petits États ont tout intérêt à s'allier à des États amis avec lesquels ils partagent des valeurs et à conjuguer leurs forces.